

à propos...

du Luxembourg multiculturel

Avec un taux d'étrangers de plus de 42 %, le Grand-Duché de Luxembourg se place largement en tête des États membres de l'Union européenne. Sur une population totale de 483 800 habitants, la part de résidents étrangers représente 205 900 personnes – tendance à la hausse. Cependant, l'interaction entre plus de 160 nationalités, qui peut faire naître des tensions politiques, sociales ou culturelles, est plutôt perçue au et par le Luxembourg comme une opportunité de maintenir sa double conscience européenne et luxembourgeoise, de puiser de nouvelles forces dans la cohabitation paisible de tous les concernés et de servir d'exemple à une future Europe harmonieuse.

Grand-Duché
de Luxembourg

Régime :
monarchie
constitutionnelle

Pays voisins :
Allemagne,
Belgique,
France

Superficie :
2 586 km²

Population :
483 800 habitants,
dont
205 900 étrangers

Densité :
184 hab./km²
(2007)



© Office national du tourisme

La moitié du monde dans un rayon de quelques centaines de mètres ! Voilà à quoi ressemble le quotidien des habitants par exemple de Bonnevoie, un quartier de Luxembourg-Ville, où des personnes venues des quatre coins de la planète se retrouvent dans un périmètre de moins d'un kilomètre. Les signes les plus visibles de ce voisinage multiculturel sont les enseignes et panneaux apposés sur les entrées des différents établissements et commerces : la brasserie Caçarola, le café Los Amigos, le magasin d'alimentation Bengal Store, l'épicerie fine Au Gourmet Grec, la pizzeria Matese, un restaurant thaïlandais, un coiffeur cap-verdien...

Il n'existe pratiquement aucun autre endroit au monde où l'on rencontre sur un espace aussi réduit des traces si variées d'une internationalité vécue au quotidien.



Elles se reflètent aussi bien dans la structure de la population et dans le monde du travail que dans la vie associative et sportive.

Le milieu culturel et le paysage médiatique du pays ne sont pas moins internationaux, sans oublier la très prisée gastronomie luxembourgeoise qui, alliant raffinement français et abondance allemande, aime également s'enrichir d'influences méditerranéennes et asiatiques.

Et c'est bien cette cohabitation harmonieuse entre des personnes d'origines très diverses qui est typique d'un pays ayant depuis toujours joué un rôle non négligeable de croisement et de lieu de rencontre des cultures et des mentalités et qui, jusqu'à présent, a été épargné par des conflits ethniques ou religieux.

Un processus historique de longue haleine

En raison de l'alternance des appartenances politiques et territoriales, le Grand-Duché de Luxembourg a une grande expérience en matière d'immigration étrangère. Pion et pomme de discorde entre puissances ennemies, ce territoire a souvent été victime de rudes conflits au cours de son histoire, alors que les influences extérieures ont contribué à plusieurs reprises à définir l'identité de ses habitants. À tel point que de nos jours, certains historiens vont jusqu'à douter du fait qu'une ethnie luxembourgeoise « pure souche », avec une langue homogène et un déroulement historique linéaire, ait jamais existé¹. Depuis le début de son histoire, le Luxembourg a été une entité fondamentalement marquée par des forces étrangères et il a fallu attendre longtemps pour que des revendications d'autonomie puissent se développer.

Du V^e au I^{er} siècle av. J.-C., ce furent d'abord les Celtes, puis les Romains qui peuplèrent le territoire de l'actuel Grand-Duché. À partir de 476, les Francs leur succédèrent. Vers 963, lorsque le comte Sigefroi fit construire sur un rocher un château fort (« Lützelburg ») qui allait donner naissance à la ville et plus tard au pays de Luxembourg, toute la région entre la Moselle et la Meuse faisait partie de l'Empire germanique. Au milieu du XIV^e siècle, le Luxembourg fut élevé au rang de duché. Par la suite, celui-ci fut intégré dans la confédération des États bourguignons. Plus tard, il fit partie

des Pays-Bas espagnols, avant de passer aux Habsbourg d'Autriche en 1715. Après la conquête de la forteresse par les troupes révolutionnaires françaises en 1795, le Luxembourg fut annexé à la France en tant que département des Forêts.

Un sentiment national naissant

En 1815, au congrès de Vienne, le Luxembourg fut déclaré nominalement grand-duché indépendant, lié en union personnelle au Royaume-Uni des Pays-Bas. Contrairement aux autres territoires de ce royaume nouvellement créé, le Luxembourg fut intégré à la Confédération germanique, et la capitale, en tant que forteresse fédérale, dotée d'une garnison prussienne. En 1842, le Luxembourg rejoignit également l'Union douanière allemande (Zollverein). Lorsque, entre 1830 et 1839, la Belgique se sépara du Royaume des Pays-Bas, le Luxembourg perdit plus de la moitié de son territoire au profit du nouvel État belge, mais il acquit en contrepartie plus d'autonomie. Jusque-là, le Luxembourg avait été gouverné plus ou moins comme une province néerlandaise. En 1841, le pays fut doté d'une constitution corporative, remplacée en 1848 par une constitution parlementaire, révisée par la suite à plusieurs reprises. La neutralité du Luxembourg ainsi que le démantèlement de la forteresse furent décidés en 1867. La séparation complète des Pays-Bas advint en 1890, après la mort du roi grand-duc Guillaume III. Avec l'accession au trône d'Adolphe de Nassau-Weilbourg, le pays obtint sa propre dynastie.

C'est dans ces conditions que le sentiment national luxembourgeois, à peine existant jusque-là, commença à se développer. Ce fut surtout sous l'occupation allemande pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale que le pays manifesta son attachement à l'autonomie. En raison de cette conscience identitaire accrue, le Luxembourg devint, à partir de 1945, peu à peu un noyau de l'europanisation d'un continent européen caractérisé par l'existence d'États nations.

Grâce à sa capacité de continuer à affirmer son identité, tout en s'ouvrant aux influences extérieures et en évoluant sans cesse, le Luxembourg a depuis longtemps trouvé sa place dans le monde moderne. L'auteur et commentateur de l'actualité politique de nationalité luxembourgeoise, Guy Kirsch, qui enseigne la nouvelle

¹ Cf. « Un siècle d'immigration au Luxembourg » : actes du colloque organisé par le CLAE, sous la direction de Fabrice Montebello.

économie politique à l'université de Fribourg (Suisse) depuis 1972, a récemment fait le constat suivant dans une interview: « Les Luxembourgeois vivent depuis des siècles dans un monde globalisé, sauf qu'autrefois, celui-ci était moins déterminé par l'économie que par le militaire et la géopolitique. » D'après Guy Kirsch, sans les étrangers, les Luxembourgeois n'auraient jamais trouvé leur identité, dont ils sont si fiers aujourd'hui : « C'est en partie par l'affrontement ouvert, en partie par une opposition voilée à l'égard des étrangers, en partie par une coopération astucieuse avec eux ainsi que par une imitation et une assimilation habiles des étrangers, de ce qui est étranger, des autres, de l'autre que les Luxembourgeois sont devenus au cours d'un processus dynamique ceux qu'ils sont aujourd'hui². »

Les premiers immigrants

Un coup d'œil dans les livres d'histoire révèle que l'immigration n'est pas un phénomène qui se limite à l'histoire récente du Luxembourg, bien au contraire. Déjà aux XVI^e et XVII^e siècles, des ouvriers, des marchands et des militaires venus d'Italie arrivèrent au Luxembourg. Au XVIII^e siècle suivirent des maçons et des architectes tyroliens. Sous Louis XIV, les autorités allèrent jusqu'à proposer des encouragements financiers pour inciter à émigrer au Luxembourg et participer à la reconstruction de la ville-forteresse, détruite en 1684.

Il y eut de véritables vagues d'immigration à la fin du XIX^e siècle, quand, d'un côté, le Luxembourg était encore un pays agricole pauvre et, de l'autre, nécessitait une nouvelle main-d'œuvre abondante pour le secteur de la sidérurgie en pleine expansion. On vit arriver de jeunes ouvriers célibataires, d'abord en provenance d'Allemagne, de France et de Belgique, puis, peu après, de Pologne et d'Italie. Leur nombre augmenta si rapidement qu'en 1910, les salariés des aciéries représentaient déjà 15,3 % de la population totale de l'époque, qui comptait alors 260 000 habitants. Trois ans plus tard, environ 60 % des salariés du secteur sidérurgique venaient de l'étranger. En l'espace de 25 ans, la population totale augmenta de 40 000 habitants, principalement suite à l'afflux d'étrangers.

Alors que peu de temps avant la Première Guerre mondiale, de nombreux ouvriers allemands et italiens étaient rentrés dans leur pays, l'immigration reprit



Les premiers Italiens arrivèrent à la fin du XIX^e siècle pour travailler dans la sidérurgie. De nos jours, ils forment la troisième plus grande communauté étrangère du pays.
© Nicolas Bouvy/SIP

pendant la période de l'entre-deux-guerres. En 1930, les étrangers représentaient plus de 18 % de la population totale. Toutefois, à la suite de la crise économique mondiale de la fin des années 1920 et à la veille de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux travailleurs immigrés perdirent leur emploi et quittèrent le pays. L'occupation du Luxembourg par l'Allemagne nazie et l'expulsion des étrangers jugés indésirables qui s'en suivit eurent comme conséquence que le taux d'étrangers ne représentait plus que 10 % de la population en 1947.

L'influence des Italiens

Les premiers à revenir après la guerre pour participer à la reconstruction du pays furent à nouveau les Italiens. Toutefois, cet afflux s'atténa à la fin des années 1950, étant donné que les Italiens trouvaient de plus en plus souvent du travail dans leur pays d'origine ou

² (traduction libre) « Seit Jahrhunderten globalisiert », interview avec Guy Kirsch dans *Télécran* n° 6/2007.



émigraient en Allemagne, où les salaires étaient plus élevés³. Les immigrés italiens sont néanmoins ceux qui ont laissé l'empreinte la plus durable jusqu'à ce jour dans la société luxembourgeoise. Entre 1890 et 1910, leur nombre passa de 439 à plus de 10 000 et ils s'établirent principalement dans le sud industriel du pays. Avant la Première Guerre mondiale, les Italiens représentaient le quart de la population de Dudelange et 14 % de celle d'Esch-sur-Alzette – deux villes situées dans le sud du Grand-Duché, marquées par la sidérurgie et qui encore de nos jours affichent un taux élevé d'étrangers.

Les Italiens de la deuxième génération apprirent le luxembourgeois et avec la troisième génération débuta leur intégration complète dans la société luxembourgeoise, de sorte que des noms comme Barboni, Ruscitti, Scuto, Di Bartolomeo, Pascucci, Di Genova, Ruffini, etc., en font aujourd'hui partie intégrante. Entre-temps, environ 10 % de tous les noms de famille luxembourgeois sont indubitablement d'origine italienne.



Un des grands rendez-vous annuels de la communauté portugaise : depuis 1968, le jour de l'Ascension, les Portugais se rendent à Wiltz, dans le nord du pays, pour un pèlerinage en hommage à la Sainte Vierge
© Nicolas Bouvy/SIP

Des familles venues du Portugal

Afin de contrecarrer la vague accrue de retours au pays des Italiens, le gouvernement luxembourgeois décida de signer un accord sur le regroupement familial en 1957. Par la suite, ce furent surtout les Portugais qui en bénéficièrent. Contrairement à leurs prédécesseurs, ils immigrèrent dès le départ avec femme et enfants pour travailler principalement dans le bâtiment, l'industrie, la gastronomie et l'artisanat. C'est avec eux que débuta la deuxième grande vague d'immigration du XX^e siècle. Ce mouvement migratoire durable commença vers 1964 et perdura jusqu'en 1976, avec une intensification entre 1969 et 1974. Mais même par la suite, le nombre d'immigrés portugais augmenta de manière continue : ils passèrent de 5 745 en 1970 à 29 300 en 1981.

Suite à deux accords de main-d'œuvre signés en 1972 entre le Luxembourg et le Portugal ainsi qu'entre le Luxembourg et la Yougoslavie, des travailleurs en majorité portugais prirent le chemin du Luxembourg, avec leur famille et pour une durée indéterminée. L'adhésion du Portugal à l'Union européenne en 1986 donna lieu à un accroissement supplémentaire d'environ 2 000 nouveaux arrivants par an, accroissement qui dure encore aujourd'hui. Depuis 1986, le nombre de Portugais résidant au Luxembourg a plus que doublé. Actuellement, ils représentent environ 37 % des étrangers vivant au Grand-Duché.

Les Portugais forment entre-temps la plus importante communauté étrangère au Luxembourg, avec un peu moins de 16 % de la population totale (76 600 habitants sur 483 800 en 2008). Les Portugais disposent depuis longtemps de leurs propres magasins, supermarchés, cafés, restaurants, clubs sportifs et groupes folkloriques, ainsi que de journaux et d'une radio lusophone.

Contrairement aux travailleurs immigrés italiens, qui s'installèrent presque exclusivement dans les villes industrielles du sud au point de créer leurs propres quartiers, les Portugais s'établissent partout dans le pays. Eux aussi semblent toutefois privilégier certaines régions. Ainsi, la part la plus importante de Portugais par rapport à la population totale se trouve à Larochette, où 60 % des habitants ont un passeport portugais. De nombreux citoyens portugais se sont également installés à Ettelbruck et dans les environs,

³ « Immigration au Luxembourg » (projet du Lycée classique de Diekirch), Diekirch, 2005.

Organismes d'État

Commissariat du gouvernement aux étrangers

Le Commissariat du gouvernement aux étrangers, rattaché au ministère de la Famille, a été créé par la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que les actions sociales en leur faveur. Ce commissariat a d'abord pour mission d'intégrer les étrangers dans la vie sociale, économique, politique et culturelle. Par ailleurs, cet organisme soutient et encourage des initiatives et des activités visant à favoriser les échanges interculturels entre Luxembourgeois et étrangers. De plus, il offre des possibilités de formation continue en vue d'une intégration sociale. Le Commissariat aux étrangers assure également l'accueil, l'hébergement et l'encadrement social des demandeurs d'asile.

Au Commissariat du gouvernement aux étrangers est affecté le Conseil national pour étrangers, un organe consultatif qui soumet des propositions en vue de l'amélioration de la situation des étrangers et de leurs familles.

Les communes avec un taux d'étrangers supérieur à 20 % doivent en outre disposer de commissions consultatives pour étrangers. À l'avenir, ceci s'appliquera à l'ensemble des communes.

à Echternach ainsi que dans le sud du pays ; ils sont par contre très peu nombreux à habiter les régions de l'ouest du Grand-Duché.

Augmentation constante du nombre d'immigrés

Il avait donc fallu attendre 1970 pour voir à nouveau le chiffre des immigrations atteindre le niveau élevé de 1930. À partir de cette date, les chiffres ont augmenté de manière constante. Les étrangers représentaient environ 25 % de la population en 1980, à peu près 30 % en 1990 et presque 35 % en 1998. Aujourd'hui,

Conférence nationale pour étrangers

La Conférence nationale pour étrangers a été organisée une première fois en 1993 et a lieu de manière régulière depuis cette date. Elle s'inscrit dans le cadre d'une loi, votée la même année, sur l'intégration des étrangers au Luxembourg et est convoquée par le Commissariat du gouvernement aux étrangers, en étroite collaboration avec le Conseil national pour étrangers. L'objectif principal de la Conférence nationale pour étrangers est de favoriser les échanges réguliers entre le gouvernement luxembourgeois, des associations d'étrangers et des commissions communales. Lors de ces rencontres, les participants discutent de sujets politiques d'actualité comme la double nationalité, les critères d'intégration, la régularisation des réfugiés ou encore les permis de travail et de séjour.

Certaines réformes politiques ont pu être réalisées par la suite sur base d'engagements pris par des membres du gouvernement, qui participent assez souvent à ces conférences.



Les années 1960 ont vu arriver les premiers immigrés cap-verdiens. À l'heure actuelle, le Luxembourg en compte environ 1 650.
© Nicolas Bouvy/SIP

ce taux se situe au-delà de 40 %. Étant donné qu'entre 1954 et 1996, sur les 398 000 personnes immigrées, 293 000 d'entre elles sont reparties, on compte finalement 105 000 nouveaux citoyens en l'espace d'une quarantaine d'années. La plupart d'entre eux, on l'a vu, sont d'origine portugaise : bien plus de 80 000 depuis 1954.

Déjà dans les années 1960, les premiers émigrants du Cap-Vert – encore une colonie portugaise à l'époque – arrivèrent au Luxembourg. Après l'indépendance de leur pays en 1975, de nombreux Cap-Verdiens optèrent pour la citoyenneté portugaise, ceci afin de pouvoir également bénéficier de l'accord de main-d'œuvre signé entre le Luxembourg et le Portugal, et saisir ainsi l'occasion de trouver du travail et mener

une vie meilleure dans leur nouvelle patrie. À l'heure actuelle, on compte quelque 1 650 Cap-Verdiens au Luxembourg et il est frappant de constater que de nombreux ex-citoyens de l'archipel situé au large de la côte ouest-africaine ont décidé très tôt de se faire naturaliser et d'échanger leur passeport cap-verdien, voire portugais, contre un passeport luxembourgeois.

Banquiers, eurocrates et académiciens

Avec l'importance croissante de la place financière du Luxembourg à partir des années 1960, de nombreux experts financiers de toute l'Europe, principalement des Français, des Belges et des Allemands, s'installèrent également au Grand-Duché. Environ à la même époque, un grand nombre de fonctionnaires européens vint habiter au Grand-Duché – Luxembourg-Ville forme avec Bruxelles et Strasbourg le « triumvirat » des capitales européennes – pour travailler au plateau de Kirchberg, dans les bureaux des différentes institutions européennes comme p.ex. le secrétariat général du Parlement européen, la Cour de justice, la Cour des comptes européenne, Eurostat ou encore la Banque européenne d'investissement. À l'heure actuelle, le Luxembourg compte quelque 9 500 eurocrates, qui, à l'opposé des ouvriers portugais et autres immigrés, s'installent rarement de façon définitive dans leur pays d'accueil. Ils ont dans la plupart des cas peu d'intérêt à apprendre sa langue et à s'intégrer dans la société luxembourgeoise. Ainsi s'est développée au fil des décennies une structure sociale extrêmement hétérogène au Luxembourg, avec d'importantes disparités sociales et un mélange de langues parfois tout simplement babylonien. D'autre part, on ne peut pas ignorer que les migrations ont créé au Grand-Duché un paysage humain exceptionnellement varié et aux multiples facettes – sans que cela ait jamais donné lieu à une hostilité déclarée.

Les milieux académiques du Grand-Duché doivent eux aussi s'attendre à une augmentation rapide d'étrangers dans les années à venir. En effet, depuis que le Luxembourg a commencé il y a peu à se faire un nom au-delà des frontières nationales en tant que site accueillant une université et divers centres de recherche, il faut s'attendre à ce que de plus en plus d'étudiants, d'enseignants et de scientifiques s'installent au Luxembourg.



L'École européenne, située au plateau de Kirchberg, accueille notamment les enfants des fonctionnaires européens et leur offre un enseignement complet dans leur langue maternelle
© Nicolas Bouvy/SIP

Des chiffres records en Europe

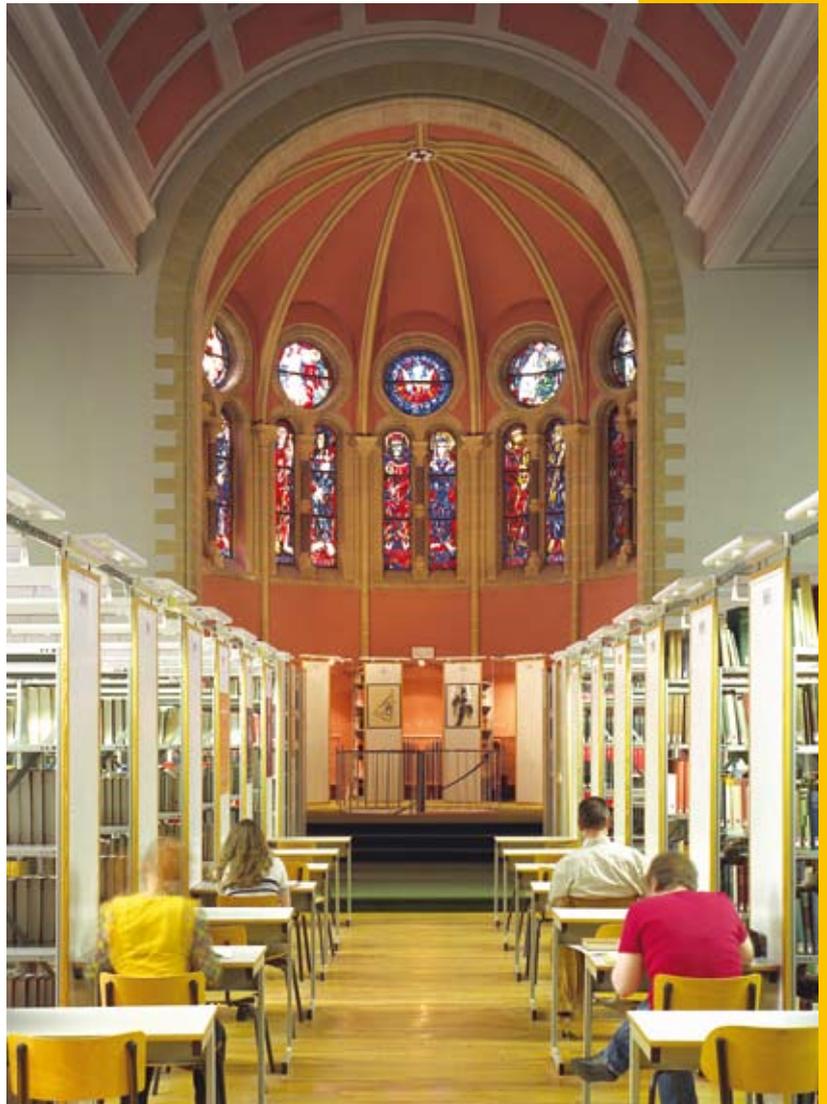
En 2008, le Luxembourg compte 205 900 résidents étrangers pour une population totale de 483 800 habitants. Les prévisions statistiques partent du principe qu'entre 2020 et 2030, le taux d'étrangers dépassera celui de la population autochtone.

La plupart des résidents avec un passeport non luxembourgeois sont des étrangers communautaires, avec en première ligne les Portugais (76 600), les Français (26 550), les Italiens (19 050), les Belges (16 500) et les Allemands (11 600). Par ailleurs vivent au Luxembourg entre autres 2 200 Danois, 1 850 Polonais, 1 050 Chinois, 1 250 Irlandais, 250 Canadiens et 200 Indiens. Seuls 14 % des étrangers résidant au Luxembourg sont originaires de pays extracommunautaires.

Dans ce contexte, il est également intéressant de mentionner le fait que selon les statistiques les plus récentes, 27% de tous les mariages au Luxembourg sont contractés entre Luxembourgeois et étrangers, alors que 26 % des mariages le sont entre partenaires étrangers.

Les frontaliers de la Grande Région

Le Luxembourg a non seulement le taux d'étrangers le plus élevé de l'Union européenne, mais aussi le plus grand nombre de travailleurs frontaliers. Au cours des vingt-cinq dernières années, le nombre de personnes franchissant quotidiennement la frontière pour venir travailler au Grand-Duché de Luxembourg a plus que décuplé. Il est passé de 13 800 en 1980 à 141 000 de nos jours. La moitié des frontaliers vient de France, un quart de Belgique et un autre quart d'Allemagne, donc tous de ce nouvel espace économique créé en 1991 et appelé « Grande Région ». Cette dernière inclut, outre le Luxembourg, les länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, la Wallonie belge et la Lorraine française. Selon les prévisions de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi, le nombre de frontaliers atteindra les 300 000 personnes d'ici à 2050. Déjà aujourd'hui, cet accroissement massif est parfois considéré comme une menace et ne suscite pas toujours la compréhension, surtout à une époque où le chômage est à la hausse. Les frontaliers ont en effet depuis longtemps dépassé les Luxembourgeois sur le marché de l'emploi national : quelque 70 % des emplois nouvellement créés



La bibliothèque de la jeune Université du Luxembourg dispose d'un fonds d'environ 150 000 volumes. Les fonds les plus importants concernent les disciplines droit, économie, histoire et littérature.
© Christof Weber/SIP

au Grand-Duché sont occupés par les frontaliers. C'est surtout le secteur tertiaire qui ne peut plus se passer de cette main-d'œuvre.

Migration et prospérité

Il est cependant un fait que les étrangers, qui représentent plus de 50 % des salariés au Luxembourg, contribuent de façon substantielle à ce que l'économie luxembourgeoise, affichant l'une des croissances les

Organisations de soutien aux étrangers

Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI)

L'organisation non gouvernementale Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) a été créée en 1979 ; elle est issue de l'association des travailleurs portugais União, née sept ans plus tôt. Elle s'engage pour l'égalité des droits et le droit de vote pour tous, en mettant l'accent sur la participation des immigrés à la vie politique. Par ailleurs, l'ASTI combat les discriminations et s'occupe des problèmes des réfugiés, des demandeurs d'asile et des immigrés « illégaux ». Dans ce but, l'association a initié de nombreux projets et de services d'aide en faveur des enfants, adolescents et adultes, toutes nationalités confondues.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et la Ville de Luxembourg, l'ASTI gère par exemple le Centre de documentation et d'animation interculturelles (CDAIC), qui héberge non seulement une bibliothèque de quelque 12 000 ouvrages, mais qui propose également des projets pédagogiques pour des classes de l'enseignement primaire et secondaire.

Le Fonds européen pour les réfugiés et le Commissariat du gouvernement aux étrangers soutiennent go4lunch, le service de snacks et de catering de l'ASTI. Ce projet pilote, en tant que mesure d'emploi et de formation, s'adresse aux demandeurs d'asile, qui peuvent en outre se familiariser avec la vie culturelle au Luxembourg grâce à l'initiative go4craft. Des cours de photographie, d'art, d'écriture et de musique sont proposés, soutenus également par le Fonds européen pour les réfugiés.

La maison de jeunes de l'ASTI propose des activités de loisirs, parmi lesquels figurent la publication du magazine *Friends news* et une aide pour les devoirs à domicile. Info-ensemble est une plate-forme d'information sur Internet, qui traite différents aspects concernant l'immigration et les étrangers. Chaque mois, on y retrouve des prises de position, des articles de presse, des données statistiques et bibliographiques sur des sujets différents.



Le projet pilote go4lunch de l'ASTI propose une occupation et des formations aux demandeurs d'asile, qui assurent la préparation et la livraison d'en-cas dans la capitale
© Nicolas Bouvy/SIP

Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE)

Le CLAE a été fondé au Luxembourg en 1985. Ce comité s'engage pour l'égalité des droits en faveur de toutes les personnes vivant au Luxembourg ainsi que pour la reconnaissance des cultures de tous les immigrés. À ces fins, le CLAE organise entre autres des rencontres et des tables rondes, et réalise divers projets. À Luxembourg-Gasperich, l'association gère par ailleurs aussi une « Internetstuff », un cybercafé libre d'accès et gratuit. De plus, le CLAE organise régulièrement des fêtes et des salons comme le Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté, le Salon du livre et des cultures, le festival Citoyenneté oui Grenzen (Citoyenneté sans frontières) et la Fête de la musique. Dans la série de livres Éditions CLAE Services sont publiés des ouvrages qui proposent une approche diversifiée de sujets ayant trait aux étrangers et à l'immigration. Un centre de recherche et de production traitant de questions de migration au Luxembourg est actuellement au stade de projet.

plus fortes de l'Union européenne, continue à être florissante. Pratiquement personne ne conteste plus que l'économie nationale s'effondrerait en très peu de temps si elle était privée de sa main-d'œuvre étrangère et qu'il existe une étroite relation entre les migrations et la prospérité économique du pays. Le rendement du travail des étrangers contribue à maintenir le produit intérieur brut luxembourgeois par habitant à un niveau pratiquement deux fois plus élevé que celui de la moyenne de l'Union européenne. De plus, les étrangers participent au maintien du réseau social luxembourgeois, alimenté en grande partie par leurs cotisations et leurs impôts. Grâce à eux, il est possible de continuer à financer les retraites et les pensions. Sans oublier que le taux de natalité plus élevé des concitoyens étrangers est le seul facteur à contribuer actuellement à un développement démographique positif au Luxembourg.

Mais qu'ont donc en commun le banquier bruxellois, la vendeuse de chaussures lorraine qui traverse deux fois par jour la frontière franco-luxembourgeoise, le jardi-

nier portugais établi au Luxembourg depuis des années, son épouse qui travaille comme aide-ménagère, la traductrice finlandaise employée auprès des institutions européennes, le cardiologue iranien, le marchand de meubles danois, l'administrateur de sites web polonais, le mécanicien de garage croate et le restaurateur indien – mis à part le fait que, du moins temporairement, ils ont fait du Luxembourg leur port d'attache ?

Clairvoyance politique

À tous ces immigrants – qu'ils soient ici de manière définitive ou passagère – s'applique la chose suivante : le Luxembourg a besoin d'eux et ils y sont les bienvenus. Ainsi que l'a écrit le journaliste allemand Klaus Brill il n'y a pas si longtemps : « Les Luxembourgeois ont toujours été des maîtres en matière de calcul diplomatique. [...] Ils cherchaient à assurer leur survie dans un contexte plus vaste et étaient à l'affût d'alliances⁴. »

⁴ (traduction libre) Klaus Brill : « Ein Zwerg zeigt Größe », in *Süddeutsche Zeitung*, 9 janvier 2007.



14 % des étrangers résidant au Luxembourg proviennent de pays non communautaires
© Nicolas Bouvy/SIP



Les politiciens luxembourgeois n'ont en effet pas tardé à reconnaître qu'un petit pays ne pouvait subsister que dans le cadre d'une entité supranationale, au sein de laquelle les droits et les devoirs sont clairement définis et tout type de nationalisme finit forcément en désastre, ainsi que l'a démontré l'expérience des deux guerres mondiales au XX^e siècle. Dès lors, ce n'est pas un hasard si le Luxembourg est devenu membre fondateur de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1945, du Benelux, du pacte de Bruxelles et de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en 1948, et finalement du Conseil de l'Europe et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en 1949. À partir de 1951, le Luxembourg a considérablement contribué à la construction de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le prédécesseur de l'Union européenne. En effet, avec les représentants de la Belgique, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et des Pays-Bas, le Premier ministre luxembourgeois de l'époque, Joseph Bech, faisait partie le 25 mars 1957 des signataires des traités de Rome, qui



Les Portugais représentent avec presque 16 % de la population totale la plus importante communauté étrangère au Luxembourg
© Christof Weber/SIP

ont marqué le début de l'histoire de la nouvelle Europe. C'est ainsi que le Luxembourg a posé les jalons de ce qu'il est aujourd'hui : un pays plurilingue, résolument tourné vers la pensée européenne et l'avenir, toutes formes de patriotisme extrêmes lui étant étrangères.

Réfugiés et demandeurs d'asile

Outre les migrants, qui ont quitté leur pays d'origine pour des raisons politiques, sociales, économiques ou écologiques, et les frontaliers, qui arrivent tous les jours des régions limitrophes de Lorraine, de Sarre, de Rhénanie-Palatinat et de Wallonie pour travailler au Luxembourg, il y a également des réfugiés et des demandeurs d'asile qui viennent chercher protection au Luxembourg.

Conformément aux dispositions de la convention de Genève relative aux réfugiés – un accord qui règle le statut juridique des réfugiés, signé en 1951 et entré en vigueur en 1954 avec la participation du Luxembourg –, est considéré comme réfugié toute personne qui se trouve hors de son pays, parce qu'elle craint « avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ». Les premiers demandeurs d'asile à bénéficier de la protection de cette convention furent surtout ceux originaires de ce qui s'appelait alors la Tchécoslovaquie, du



Radio Latina, née en 1992, est devenue un acteur culturel et commercial incontournable pour tous les contacts avec la communauté portugaise. Sa grille des programmes inclut également des émissions en langues espagnole, française, cap-verdienne et italienne.
© Nicolas Bouvy/SIP

Luxembourg, pays d'émigration

Les migrations sont jusqu'à ce jour une composante essentielle de l'histoire démographique du Luxembourg. Cependant, avant de devenir une destination pour de nombreux immigrés au XX^e siècle ainsi que pour des réfugiés et des demandeurs d'asile dans un passé récent, le pays a longtemps été une terre marquée par l'agriculture et sans grande prospérité, que ses habitants ont quitté de façon temporaire ou définitive.

Déjà au XVII^e siècle, de nombreux compagnons luxembourgeois entreprirent ce qu'on appelait le « Tour de France », qui les menait à travers différentes villes françaises, où ils pouvaient perfectionner leurs connaissances auprès de maîtres de leur art.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, il y eut de véritables vagues d'émigration. Grâce à l'amélioration de la situation alimentaire, des soins médicaux et des conditions hygiéniques, la plupart des pays européens virent leur population doubler. Au Luxembourg aussi, le nombre d'habitants passa de 134 000 en 1821 à 213 000 en 1891. Avec la prospérité grandissante dans les villes, cet accroissement rapide de la population entraîna toutefois au même moment des difficultés d'approvisionnement dans les campagnes. Ainsi, déjà au XVIII^e siècle, de nombreux fermiers luxembourgeois émigrèrent vers la région du Banat, située sur le territoire de l'actuelle Roumanie. Rien qu'entre 1841 et 1891, principalement entre 1868 et 1870, environ 72 000 Luxembourgeois émigrèrent aux États-Unis et en France.

La plupart des personnes ayant émigré en Amérique quittèrent leur patrie de manière définitive. Étant donné qu'à l'époque, la population du Luxembourg oscillait entre 175 000 et 213 000 habitants, on estime qu'un Luxembourgeois sur cinq est parti aux États-Unis pour des raisons principalement économiques. Le Grand-Duché était alors un pays agricole sous-développé, où les journaliers, les artisans ruraux et les petits propriétaires terriens avaient du mal à survivre. Les infrastructures de transport étaient quasi



Comme de nombreux autres Luxembourgeois au XIX^e siècle, la famille Dahm a quitté son pays natal pour les États-Unis dans l'espoir d'un avenir meilleur. Sur la photo prise aux alentours de 1900, des membres de la famille posent dans leur serre dans l'État de l'Illinois.

© Skokie Historical Society

inexistantes. Les premières banques, moteurs de l'économie, furent fondées en 1856, alors que l'industrie sidérurgique ne prit son essor que vers 1890. Ainsi, l'Amérique prit des allures de terre promise, surtout pour les jeunes générations de travailleurs qui n'étaient plus disposées à endurer le dur labeur qu'avaient connu leurs ancêtres.

À partir de 1870, au début de l'industrialisation et de l'essor de l'industrie lourde luxembourgeoise, ces mouvements d'émigration eurent comme conséquence que le manque d'une main-d'œuvre jeune se fit sentir de plus en plus. Il fallut alors faire appel à une main-d'œuvre étrangère et c'est ainsi que le Grand-Duché, de pays d'émigration, se transforma peu à peu en terre d'immigration.



Chili, du Vietnam, de Roumanie, du Zaïre, de Pologne et d'Iran, qui arrivèrent au Luxembourg à la fin des années 1960, 1970 et 1980. Dans les années 1990 par contre, les demandeurs d'asile étaient surtout originaires de la région des Balkans.

Dans un passé récent, le grand nombre de demandeurs d'asile venant de l'ex-Yougoslavie et du continent africain a posé des exigences élevées à la société et au monde politique luxembourgeois.

Le fait que dans l'actualité politique, la question des étrangers se soit focalisée sur les réfugiés et sur des discussions globales au sujet de leur régularisation a souvent conduit à une distorsion de l'analyse et à une situation critique du débat sociopolitique en matière de problèmes liés au taux élevé d'étrangers au Luxembourg. Par ailleurs, des voix se sont élevées, notamment de la part d'organisations non gouvernementales, pour critiquer les futures directives de la politique d'im-

migration luxembourgeoise et l'harmonisation prévue de la politique européenne en matière de réfugiés. Elles ont attiré l'attention entre autres sur le fait qu'à une époque où les relations sociales se durcissent sur fond de chômage et de débats sécuritaires, il faut veiller à ce que « l'étranger » ne soit pas rendu responsable de tous les maux de la société et à ce qu'à l'avenir aussi, les principes fondamentaux du droit s'appliquent à chaque citoyen, indépendamment de sa nationalité. D'autant plus qu'au vu de la situation politique mondiale actuelle, le Luxembourg doit se préparer à accueillir aussi de plus en plus d'immigrés non européens à l'avenir.

Une politique d'intégration pragmatique

Pendant longtemps, une « politique d'intégration » explicite, voire un véritable débat critique, sur les différentes formes d'intégration et/ou d'assimilation n'ont existé que sous forme d'ébauche au Luxembourg. Ce dernier a en revanche toujours fait preuve d'un pragmatisme affirmé.

Un exemple typique du pragmatisme de la politique d'immigration luxembourgeoise, qui serait tout à fait inimaginable dans d'autres États de l'Union européenne, est le recrutement d'étrangers communautaires pour renforcer les effectifs de l'armée du Luxembourg, membre de l'OTAN. La loi stipule que l'armée grand-ducale doit compter 1131 soldats et étant donné que ceux-ci ne sauraient être recrutés au sein de la population locale, il est possible depuis 2002 de recruter également des Allemands, des Français, des Espagnols ou d'autres étrangers communautaires. Seule condition préalable : les candidats doivent avoir résidé au Grand-Duché depuis trois ans au moins et maîtriser les langues administratives et judiciaires que sont le luxembourgeois, l'allemand et le français. Ceux qui le désirent peuvent suivre des cours de perfectionnement. Après avoir porté l'uniforme pendant cinq ans, les Européens communautaires peuvent en plus devenir citoyens luxembourgeois.

L'intégration des étrangers est sans aucun doute facilitée par le plurilinguisme du pays, où une grande partie de la population maîtrise les trois langues administratives et judiciaires : le luxembourgeois, l'allemand et le français. Par ailleurs, on évite sciemment de mener une politique d'assimilation agressive, préférant à



Depuis plusieurs années, des cours de luxembourgeois sont proposés aux résidents étrangers et aux frontaliers
© Nicolas Bouvy/SIP



L'enseignement primaire et secondaire propose des mesures et classes spécifiques destinées à l'accueil et à la scolarisation des enfants étrangers
© Nicolas Bouvy/SIP

celle-ci une intégration qui va dans le sens d'une osmose et d'un mélange des cultures. Des représentants de groupes d'étrangers soupçonnent cependant plutôt de l'indifférence derrière la profession de foi en faveur de la diversité multiculturelle. Les frontaliers, les eurocrates ou autres étrangers hautement qualifiés ne sont pas concernés par cela, mais plutôt les immigrés du sud et du sud-est de l'Europe qui vivent dans des conditions modestes.

École et éducation

La richesse linguistique est un trait spécifique de la vie quotidienne luxembourgeoise que les visiteurs étrangers ne cessent de souligner avec un étonnement empreint de respect. Cette diversité repose entre autres sur le fait que les enfants luxembourgeois

sont alphabétisés en allemand dès la première année d'enseignement, à l'âge de six ans, et qu'ils apprennent en plus le français dès l'année suivante. Or c'est précisément dans les domaines de l'école et de l'éducation que la situation linguistique complexe pose souvent problème aux étrangers vivant au Grand-Duché. Étant donné que des connaissances linguistiques considérables sont exigées par le système scolaire luxembourgeois, une maîtrise insuffisante de l'allemand et/ou du français ainsi que de l'anglais dans l'enseignement secondaire rend parfois difficile l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'une qualification. À en croire les critiques, le taux élevé d'abandons scolaires et les difficultés qu'éprouvent les enfants d'immigrés à s'orienter dans le système scolaire pluri-lingue semblent indiquer que, même au Luxembourg, pays du miracle économique, l'intégration ne se fait pas sans problèmes.

Une journée comme les autres au Luxembourg

Le plurilinguisme et les changements fréquents d'une langue à une autre sont des aspects caractéristiques de la vie quotidienne au Luxembourg, comme l'illustre la description suivante du déroulement d'une journée fictive, mais pas moins typique.

Le matin, entre six et sept heures, le réveil sonne. La radio s'allume en même temps. «*Gudde Moien, hei ass RTL*» – le présentateur souhaite une bonne journée à ses auditeurs en *Lëtzebuergesch*. Tout de suite après, ce sont les informations qui sont présentées, également dans la langue du pays, mais éventuellement avec des interviews en français ou en allemand, tandis que les chansons qui suivent sont principalement en anglais.

S'il n'y a pas de pain à la maison, un passage par la boulangerie s'impose. «*Eng Baguette, wann ech gelift.*» L'employée derrière le comptoir a fait le trajet Lorraine-Luxembourg très tôt le matin. Elle comprend quelques mots de *Lëtzebuergesch*, peut-être fréquente-t-elle un cours de luxembourgeois après le travail. Dans la file d'attente, il y a aussi deux dames d'un certain âge. Jeunes filles, elles ont quitté le nord de l'Italie avec leurs parents pour venir au Luxembourg. Même si elles maîtrisent parfaitement la langue de leur nouvelle patrie, elles continuent à s'entretenir entre elles dans l'idiome de leur pays natal : «*Ciao. Come stai?*»

En route pour le travail – premier embouteillage. On se retrouve entouré de plaques d'immatriculation les plus diverses : B, D, F et L, entre lesquelles se glissent quelques NL, parfois une PL et une DK. Les informations sur le trafic routier sont annoncées en luxembourgeois, mais les panneaux signalant un danger ou des déviations sont rédigés dans la langue de Voltaire. À la radio, on passe une chanson de Jennifer Lopez en espagnol.

Les collègues sont déjà à leurs bureaux. «*Bonjour Jean-Marc, ça va ?* » Steffi de Trèves salue d'un gentil sourire, alors que Sophie d'Arlon se contente d'un hochement de tête. Salvador, Chilien de naissance, est déjà en train de pianoter assidûment sur le clavier de son ordinateur.

Brève consultation des quotidiens *Le Monde*, *Frankfurter Allgemeine*, mais bien évidemment aussi des journaux nationaux, qui présentent un mélange haut en couleur d'articles en allemand, en français et occasionnellement en luxembourgeois. Ensuite, ce sont les premiers appels professionnels. Plus tard, c'est un ancien camarade de classe qui téléphone. «*Moie Jemp. Gi mir den Owend no der Aarbecht een huelen?*» D'accord, le rendez-vous de la soirée est noté. Ensuite, il y a un client de Prague au bout du fil, il parle parfaitement l'anglais. En fin de matinée, Andrés, un Basque espagnol, fait un saut au bureau. «*¡Hola! ¿Qué tal?*» Pour les détails, mieux vaut passer au français...



Le Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté en mars 2008 : depuis 25 ans, il met en exergue la diversité culturelle luxembourgeoise à travers une riche programmation (musique, danse, théâtre, rencontres avec des écrivains...)
© CLAE/Paulo Lobo

À midi, déjeuner chez le Grec du coin avec Antonella et Gianna, sa cousine de Milan, qui est de passage. Le serveur s'appelle Mario. Il plaisante en italien avec les deux jeunes femmes. «Ah, ragazze!» Inger, une collègue danoise, ne comprend pas un mot. Elle discute en allemand avec Tommi, l'Alsacien. Au menu, il y a un *carpaccio* de bœuf avec des frites. Pour arroser, un vin rouge argentin fera l'affaire. Les haut-parleurs transmettent le programme de Radio 21, une station belge.

L'après-midi au bureau, nouveaux coups de fil : avec Piet, le libraire de Sarrebruck, avec un photographe néerlandais qui vit à Paris, avec une Luxembourgeoise qui fait des traductions vers l'anglais et qui s'est récemment installée en Irlande.

Finie la journée de travail ! On se retrouve dans un bar lounge décoré dans le style *American way of life*. «Salut, wéi geet et?», on boit un mojito ou une caipirinha, on fume des cigarettes espagnoles, on grignote quelques olives grecques avec de la feta et quelques tranches de tomates néerlandaises. Ensuite, on va à la pizzeria, plus tard peut-être aussi dans un bistrot très couleur locale où, tous les soirs, on chante des chansons luxembourgeoises accompagnées au piano.

Petit zapping à la télé avant d'aller se coucher, à travers une cinquantaine de chaînes internationales. Ensuite, au lit, encore vite un peu de lecture avant de s'endormir : John Grisham, Marguerite Duras, Daniel Kehlmann – le tout en version originale, bien sûr. Ou alors, pourquoi ne pas lire quelques pages du dernier roman de l'auteur luxembourgeois Roger Manderscheid ? Sans oublier de mettre le réveil. *Gutt Nuecht!*

Le bureau de la Coordination de la scolarisation des enfants étrangers, qui fonctionne comme service d'accueil et d'orientation pour les nouveaux venus au sein du système scolaire luxembourgeois, s'occupe de leurs difficultés. L'intégration linguistique est en outre favorisée par l'enseignement précoce – des classes préscolaires uniques dans le paysage de l'éducation européenne –, introduit dans le système d'éducation luxembourgeois il y a quelques années.

La langue comme facteur d'intégration

La langue des Luxembourgeois, le *Lëtzebuergesch*, fait elle aussi l'objet de débats. D'un point de vue linguistique, il s'agit d'un dialecte francique-mosellan. Élevé au rang de langue nationale en 1984, le luxembourgeois fait depuis partie des langues administratives et judiciaires du pays, au même titre que le français et l'allemand. Ce sont surtout les immigrants originaires de pays de langues romanes qui ont beaucoup de difficultés à apprendre le luxembourgeois. À cela s'ajoute le fait que pour de nombreux groupes d'immigrés, ce ne sont ni la langue ni les symboles nationaux, pas plus qu'une histoire commune qui créent un lien avec leur pays d'accueil, mais uniquement la volonté d'atteindre une certaine prospérité économique. Entre-temps, il a été reconnu que la langue luxembourgeoise à elle seule ne suffit pas comme lien, mais que des connaissances appropriées de cette langue peuvent par contre tout à fait contribuer à l'intégration. Dès lors, des institutions publiques et privées proposent déjà depuis quelques décennies des cours de luxembourgeois, qui connaissent tous une bonne fréquentation.

Lors des récents débats au sujet des lois sur la nationalité, l'immigration et le droit d'asile, la double nationalité et les critères d'intégration, la question de savoir s'il était impératif d'avoir des connaissances en *Lëtzebuergesch* pour obtenir la nationalité luxembourgeoise s'est posée à plusieurs reprises. Dans ce contexte, on souligne souvent que la promotion de la langue luxembourgeoise, bien qu'elle représente un élément important s'inscrivant dans une stratégie globale, ne doit pas être surestimée en tant que mesure isolée.



Le Bazar international est un événement annuel, où des représentants des quatre coins du monde peuvent se présenter notamment au travers de spécialités culinaires. L'argent ainsi récolté est destiné à plus de 160 organisations caritatives.
© Nicolas Bouvy/SIP

De nouvelles dispositions légales

Le monde politique luxembourgeois est tout à fait conscient qu'une société constituée de plus de 40 % de résidents étrangers ne peut pas se permettre d'exclure ces personnes des processus décisionnels politiques. Depuis 1999, les étrangers communautaires peuvent s'inscrire sur les listes électorales les autorisant à voter aux élections communales et européennes. Depuis 2003, les citoyens extracommunautaires ont le droit de participer aux élections communales. La loi sur la libre circulation et l'immigration adoptée par la Chambre des députés en juillet 2008 remplace celle de 1972. Actuellement, un projet de réforme de la loi sur l'intégration de 1993 est à l'examen auprès des instances politiques. Ces réglementations légales partent du principe que toute politique d'immigration doit être accompagnée d'am-

bitieux efforts d'intégration, parmi lesquels la politique scolaire joue également un rôle essentiel. C'est dans ce contexte que le droit de vote communal est actuellement révisé et réaménagé.

Une diversité multiculturelle

Le monde entier réuni dans une seule halle ! Du rhum cubain pour accompagner une saucisse grillée luxembourgeoise, des friandises asiatiques sorties du wok côtoyant des beignets africains, des steaks géants d'Amérique du Sud, du taboulé marocain et des pâtisseries arabes sucrées... Voilà à quoi ressemble le Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté : savoureux, haut en couleur, gai et cosmopolite. Organisé tous les ans depuis 1983, il réunit plus d'une centaine d'associations nationales et étrangères représentant différents domaines culturels, politiques et religieux. La musique, la danse, les spécialités culinaires ainsi que des conférences et des débats permettent aux étrangers vivant au Luxembourg, le temps d'un week-end, de présenter leur culture et leurs traditions et invitent à faire mutuellement connaissance. Organisé par le Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE), la fédération des associations d'étrangers établies au Luxembourg fondée en 1985, ce festival multiculturel cherche à montrer de manière ludique, amusante et informative que l'intégration n'est pas forcément synonyme de fusion des cultures, voire d'abandon de son propre mode de vie.

La manifestation caritative Bazar international de Luxembourg, organisée annuellement depuis plus de quarante ans, et le traditionnel rendez-vous de la communauté anglophone, Britain in Luxembourg, poursuivent des objectifs similaires.

Plus récente, la Fête des ateliers des cultures est organisée depuis 2004 chaque année au début de l'été par l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI), l'Action solidarité tiers monde (ASTM) et le Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster. Il s'agit de la manifestation de clôture d'une série d'ateliers artistiques, culturels et thématiques, organisés pendant plusieurs mois principalement dans des écoles et animés par des associations privées. Des enfants, des adolescents, mais aussi des adultes y apprennent par exemple à jouer d'instruments traditionnels de

continents qui leur sont inconnus. Par ailleurs, ils peuvent se familiariser avec les danses, les chants et les traditions culinaires de pays lointains, surtout africains, sud-américains et asiatiques. Les participants sont ainsi sensibilisés de manière ludique et amusante aux problèmes des pays en développement et peuvent s'essayer au dialogue interculturel avec des représentants des pays en question.

Le Luxembourg, un modèle européen

Tout comme le Luxembourg a été bien plus qu'un simple pays de transit au fil de son histoire mouvementée et a également toujours été considéré comme un lien entre puissances ennemies, le Grand-Duché s'apprête de nos jours à servir encore une fois de terrain d'expérimentation, si ce n'est de modèle d'une cohabitation

paisible au sein de l'Europe du futur. C'est en particulier dans le contexte d'une Union européenne élargie et de la globalisation que le deuxième plus petit État de l'Union, après Malte, prouve que dans une société multiculturelle avec un potentiel d'intégration de part et d'autre, l'aisance matérielle peut aller de pair avec la tolérance et le respect mutuel, avec en prime l'élargissement de l'horizon culturel.

Aucun pays d'Europe n'aborde l'immigration et l'intégration des étrangers avec autant d'assurance et de naturel que le petit Grand-Duché situé au cœur de la Grande Région européenne. Et nulle part ailleurs, la cohabitation entre des représentants de nations aussi différentes provoque si peu de tensions sociales. Dans cette « Europe à petite échelle », il est possible d'étudier, à l'image d'un microcosme, la manière dont peut fonctionner une communauté multinationale.



Un match de football entre les équipes nationales portugaise et luxembourgeoise crée l'événement dans le monde sportif et associatif
© Nicolas Bouvy/SIP



Carrefour des cultures, le Luxembourg est depuis toujours marqué par des phénomènes migratoires riches et complexes. L'exposition « Retour de Babel », qui a vu le jour dans le cadre de Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007, illustre le thème de la migration.
© Nicolas Bouvy/SIP

Adresses utiles

Commissariat du gouvernement aux étrangers
c/o Ministère de la Famille et de l'Intégration
12-14, avenue Émile Reuter
L-2420 Luxembourg
Tél. : 247-83695
www.fm.etat.lu

Coordination de la scolarisation des enfants étrangers
c/o Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
29, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
Tél. : 247-85207
www.men.public.lu

Service de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire
c/o Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
29, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
Tél. : 247-85125
www.men.public.lu

Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI)
10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg
Tél. : 43 83 33-1
E-mail : ensemble@asti.lu
www.asti.lu

Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE)
26, rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg
Tél. : 29 86 86-1
E-mail : migrations@clae.lu
www.clae.lu

Agence culturelle de l'Action solidarité tiers monde (ASTM)
55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
Tél. : 40 04 27-23
E-mail : education@astm.lu
www.astm.lu

Bibliographie et sources

ALLEGREZZA, Serge, Mario HIRSCH et Norbert von KUNITZKI (Éd.).
Un siècle d'immigration au Luxembourg, Luxembourg, 2006.

ASTI (Éd.). *Le Luxembourg de toutes les couleurs. À l'aube d'un nouveau millénaire*,
Luxembourg, 2000.

BEIRÃO, Delfina. *Les Portugais du Luxembourg. Des familles racontent leur vie*, Paris, 1999.

FEHLEN, Fernand et al. *Le sondage « Baleine ». Une étude sociologique sur les trajectoires
migratoires, les langues et la vie associative au Luxembourg*, Luxembourg, 1998.

GALLO, Benito. *Centenaire : les Italiens au Luxembourg 1892-1992*, Esch-sur-Alzette, 1992.

INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES DU LUXEMBOURG (Éd.).
L'Immigration au Luxembourg, et après ?, Luxembourg, 2007.

MONTEBELLO, Fabrice (sous la direction de). « Un siècle d'immigration au Luxembourg :
actes du colloque organisé par le CLAE », dans *Revue Passerelles* n° 22, Thionville, 2001.

Tous les chiffres actuels dans cette brochure se rapportent au 1^{er} janvier 2008,
à l'exception de ceux se référant aux résidents extracommunautaires, qui datent de 2001
(source : Statec). Ces chiffres ont été arrondis vers le haut ou vers le bas afin d'en
faciliter la lecture.

www.statec.public.lu

Impressum

Éditeur

Service information et presse
du gouvernement luxembourgeois,
Département édition

Auteur

Georges Hausemer

Traducteur

Manu Aruldoss

Layout

Bizart

Impression

Imprimerie Hengen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service information et presse